

évêques aux princes laïques. Nous avons du reste un témoignage plus convaincant: c'est celui d'un contemporain, l'évêque latin de Crémone, Sicarde, qui assistait en 1203 à la remise des mitres et des bâtons pastoraux de la part du Pape par son nonce, le cardinal Pierre. Il raconte que le nonce les remit à quatorze évêques en présence de Léon et du Catholicos. Dans les deux siècles suivants, XIII^e et XIV^e, il paraît que les sièges épiscopaux aient été augmentés, soit dans la Cilicie proprement dite, soit dans les états voisins, exception faite pour la province de Marache. Voici les différents sièges d'après les noms qui nous sont parvenus.

ARCHEVÊCHÉS

Sis, dont le siège est au couvent de Trazargue.

Tarsus à Melidje.

Lambroun à Sghévra.

Anazarbe à Casdalon.

Maméstie à Arkagaghine.

ÉVÊCHÉS

Adana.

Ayas.

Les Philippiens.

Médzkar.

Partzer-pérte . . . à Agnér.

Gaban ... à Arékni.

Dzamentave.

Gobidar.

Séleucie.

Engouzoud.

Harkan.

Molévon à Kernér.